



T : 04.73.95.22.03

st.pierre.la.bourlhonne.mairie@wanadoo.fr

<https://www.saint-pierre-la-bourlhonne.fr/>

Ouverture Secrétariat :

Lundi 10h-12h /Mardi 13h30-17h30/Vendredi 09h-12h

CONVOCATION

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à l'annexe mairie, le vendredi 09 juin 2023, à 19h00, en réunion ordinaire.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A Saint-Pierre-La-Bourlhonne, le lundi 05 juin 2023.

Le Maire



Philippe BERNARD

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS:

- Election des délégués pour les sénatoriales
- Approbation du PV du conseil municipal du 28/04/2023
- Eclairage public : Rénovation éclairage public en led
- Subvention exceptionnelle au Moto-Club pour le championnat du monde du TRIAL

INFORMATIONS

- Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales des communes
- Remplacement chauffage logement 1 ancienne poste (4 devis) et changement VMC logement 1 (4 devis) et logement 2 (1 devis)
- Reportage photos aériennes de la commune
- Signalisation voie communale n°13 de la Vorgère à la Fortiche
- Campagne de stérilisation des chats

QUESTIONS DIVERSES